

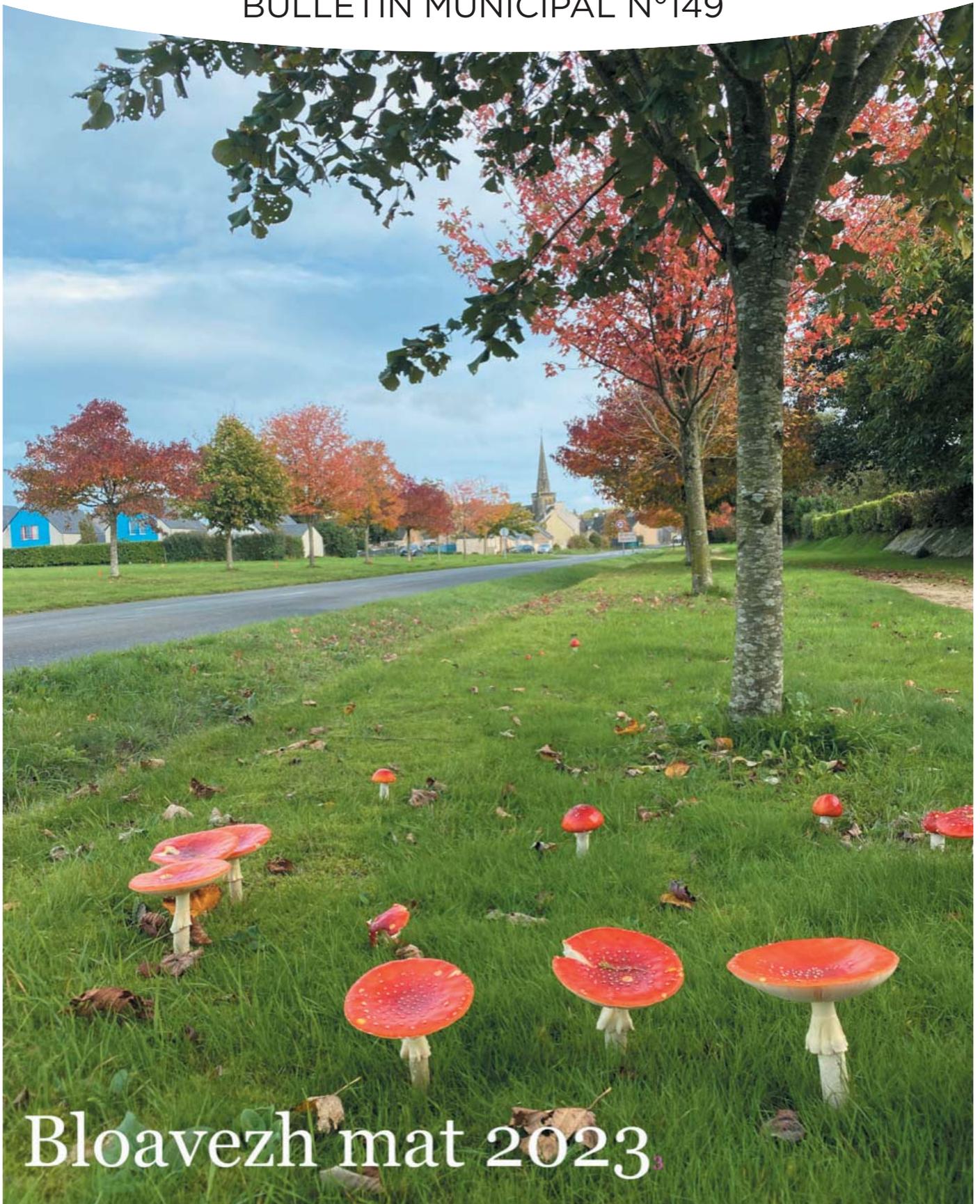


KELEIER AR MERZHER

www.lamartyre.bzh

HIVER 2022

BULLETIN MUNICIPAL N°149



Bloavezh mat 2023

Mairie

4 Rue du verger
Tél. : 02 98 25 13 19

Adresse courriel : mairie@lamartyre.bzh **Site :** <http://www.lamartyre.bzh>

Ouverture mairie : Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h/13h30-17h30
Mercredi : 13h30-17h30 Jeudi et Samedi : 9h-12h

Maire : **Chantal SOUDON**

Premier adjoint : **Jean-Michel DONVAL**
Travaux (bâtiments - voirie) - Affaires économiques - Urbanisme

Deuxième adjointe : **Jacqueline TOURBOT**
Finances - Budget - Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse - Services à la population

Troisième adjoint : **Mickaël VAILLANT**
Environnement - Agriculture - Vie associative - Animation - Sentiers de randonnée

Quatrième adjoint : **Roland LE TOULLEC**
Affaires sociales - Communication - Bulletin municipal

Madame le maire et les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

| | | |
|---|--------------------|-----------------------|
| I Cantine <i>inscription sur "mon espace famille"</i> | 2 Rue de La Roche | Tél. : 02 98 25 10 76 |
| I Bibliothèque www.biblio-lamartyre.fr | 4 Rue de Ploudiry | Tél. : 02 98 25 13 01 |
| I Regroupement Pédagogique Intercommunal | | |
| Ecole La Martyre (Primaire) | | Tél. : 02 98 25 13 87 |
| Ecole Ploudiry (Maternelle) | | Tél. : 02 98 25 13 76 |
| I Ecole Saint Joseph | 7 Rue de La Roche | Tél. : 02 98 25 13 65 |
| I SIPP | 5 Rue de Ploudiry | Tél. : 02 98 25 16 52 |
| I Maison des enfants de Kerbrug | 1 Kerbrug | Tél. : 02 98 25 15 69 |
| I Maison du Plateau | 14 Rue de Ploudiry | Tél. : 02 98 25 13 95 |

URGENCES

| | |
|--|----------------|
| I Défibrillateur : place de l'église, mur du Point I, Maison du plateau | |
| I SAMU / Gardes médicales : | 15 |
| I Pompiers | 18 |
| I Gendarmerie | 02 98 85 00 82 |
| I Eau et assainissement : Eau du Ponant | 02 29 00 78 78 |
| I EDF (dépannage) | 0810 333 029 |

Bulletin d'informations municipales
édité par la commune de La Martyre
4 Route de Ty-Croas
29800 LA MARTYRE
Tél. 02 98 25 13 19
mairie@lamartyre.bzh

Diffusion : les exemplaires sont
distribués au domicile des habitants
de La Martyre.

Directrice de publication :
Chantal SOUDON

Rédaction et photographies :
Mairie - associations

Photo de couverture :
Rolland LE TOULLEC

Mise en page et impression :
Guivarch Imprimerie
Imprimé sur papier issu des forêts
gérées durablement.
Tirage : 400 exemplaires

Consultation du bulletin municipal sur
le site de la commune
<http://www.lamartyre.bzh>



LE MOT DU MAIRE

Le lotissement Park Ar Groaz : on avance !

Le lancement d'un lotissement communal nécessite toujours de lourds investissements, financiers bien sûr, mais aussi en temps passé par les élus

et le personnel, même assistés par un maître d'œuvre et un assistant à maîtrise d'ouvrage. Ce projet s'étale de surcroît sur plusieurs années allant de la recherche du terrain à la réalisation de la voirie définitive en passant par les nombreux rouages administratifs.

Malgré cela, nous avons souhaité garder la maîtrise de ce chantier afin, entre autres, de pouvoir proposer un prix de vente raisonnable pour ces 27 lots.

Nous venons donc de lancer les réservations pour les terrains de Park Ar Groaz, à un prix de 70 € TTC du m² (dont 10,18 € de TVA) et vous invitons à en être les VRP...vous connaissez les atouts de La Martyre et les joies d'y habiter.

J'en profite pour remercier nos prédécesseurs au Conseil Municipal qui avaient acquis ce terrain il y a plus de trente ans...Gouverner c'est prévoir.

La cérémonie des vœux...le retour !

Tournons nous vers l'avenir tout proche avec le retour de l'organisation début 2023 de la cérémonie des vœux que depuis 2019 nous n'avions pu réaliser.

L'ensemble de la population est invitée le samedi 7 janvier au restaurant scolaire à 11 h à venir faire connaissance avec le « nouveau » conseil municipal et échanger sur les projets de la Commune.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !

Chantal SOUDON

UR GER GANT AR VAEREZ

Lodennaoueg Park ar Groaz : mont a reomp war-raok !

Evit reiñ lañs d'ul lodennaoueg en ur gumun e vez ezhomm eus postadurioù bras, a-fet an arc'hant evel-just, hag ivez a-fet an amzer tremenet gant an dilennidi hag an implijidi, ha pa vefent sikouret gant ur mestr oberour hag ur skoazeller mestr an oberoù. Ouzhpenn-se e pad ar raktres-se bloavezhioù, eus klask un dachenn da sevel an hentoù diwezhañ en ur dremen dre veur a ziferadenn velestradurel.

Daoust da gement-se e oa fellet deomp mirout mestroniezh ar c'hanter-se evit gallout, e-mesk traoù all, kinnig ur priz dereat evit ar 27 lod-se.

Setu m'emaomp o paouez reiñ lañs d'ar gwerzh evit tachennoù Park ar Groaz, en ur priz 70 € PTB ar m² (en ur gontañ 10,18 € TGO) hag e pedomp ac'hanoc'h da vezañ ar werzherien anezho... Anavezout a rit ar Merzher ha pegen brav eo bevañ eno.

Kemer a ran tro eus kement-se evit trugarekaat hon diaraogerien er C'huzul-kêr o doa prenet an dachenn-se ouzhpenn tregont vloaz zo... Gouarn eo rakwelet.

Lid an hetoù... an distro !

Troomp ouz-ha an amzer da zont tost gant distro lid an hetoù e penn kentañ 2023, n'hor boa ket gallet ober abaoe 2019.

Pedet eo holl dud ar Merzher d'ar Sadorn 7 a viz Genver er preti-skol da 11 e da zont d'ober anaoudegezh gant ar c'huzul-kêr « nevez » ha da gaozeal eus raktresoù ar gumun.

Gouelioù mat deoc'h e fin ar bloaz !

Chantal SOUDON

SOMMAIRE

Mémento

| | |
|---|--------|
| Mot du maire..... | P. 1 |
| Infos mairie..... | P. 2 |
| La vie municipale | P. 3-4 |
| Lotissement communal Park ar Groas..... | P. 5 |
| Bretagne très haut débit..... | P. 6 |
| Tinergie, un service pour la rénovation | P. 7 |
| Opération de broyage des sapins de Noël..... | P. 7 |
| Prévention : Monoxyde de carbone | P. 8 |
| Formation BAFA / BAFD..... | P. 9 |

Du côté des associations :

| | |
|--------------------------------------|-------|
| • Communauté chrétienne locale | P. 10 |
| • Bibliothèque..... | P. 11 |
| • Ener'gym | P. 12 |
| • SPPLM Foot | P. 12 |
| • Groupe des Randonneurs (GRPP)..... | P. 13 |
| • Association UNC | P. 14 |
| • Club des Bruyères | P. 15 |
| • Le Plateau en Folie..... | P. 16 |
| • Calendrier | P. 17 |

QUELQUES RAPPELS

Mutuelle communale

Si vous souhaitez revoir votre contrat de mutuelle, n'hésitez pas à contacter **M. MESLI de l'association Armorik Santé au 07 63 73 36 34** pour prendre rendez-vous.

Fermeture exceptionnelle de la mairie

Samedi 24 décembre

Samedi 31 décembre



I JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNE

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation sera délivrée. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours et examens divers.

I URBANISME

Permis de construire et déclarations de travaux déposés et / ou acceptés

- Alain ROUDAUT, 9 rue de l'enclos : garage
- Christine LE ROUX, 24 boulevard Léon Blum à Brest : maison au 1 rue des Anciens Combattants
- Lydia BARRETO DE OLIVEIRA, 21 Le Keff : changements des fenêtres
- PMGP PELE Guillaume, 3 Z.A. des Landes : modification d'implantation, des surfaces et des façades

Urbanisme en 2022 :

4 permis de construire - 1 permis de lotissement - 19 déclarations préalables - 23 certificats d'urbanisme

I COLLECTE DES CONTENEURS COUVERCLES JAUNES ET VERTS

Déchets ordures ménagères : poubelle verte

Déchets recyclables: poubelle jaune

Collecte le mardi au domicile en alternance.

Si le mardi est férié, la collecte est retardée au lundi suivant dès 5h00 du matin.

Le calendrier de collecte est disponible sur capld.bzh

et lamartyre.bzh

RAPPEL: les poubelles sont à rentrer dès la vidange des poubelles effectuée.

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), adressez-vous directement au service environnement de la Communauté de communes, **ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine)// ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h // 13 h 30 à 17 h. Tél. 02 98 21 34 49**

Tarifs des bacs verts et jaunes:

Bac roulant vert ou jaune 180 l.: 15€ et 240 l. = 16€ **Tarifs des composteurs (composteurs en bois):**

300 l. = 22€ // 600 l. = 27 €

I ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2022

6 Naissances, 3 filles et 3 garçons

Leurs prénoms : Angèle, Thibault, Léonie, Blanche, Gabin, Soran

2 Mariages

3 Décès

I CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Les demandes sont désormais à saisir en ligne, sur le site ants.gouv.fr

Pour la carte d'identité: après avoir saisi votre demande sur internet, il vous faut prendre rendez-vous dans une des mairies équipées du dispositif spécifique, au plus près (Landerneau, Sizun)

Rappel des contacts de l'état civil de:

LANDERNEAU: 02 56 31 28 21

SIZUN: 02 98 68 80 13

Pour les personnes ne disposant pas d'ordinateur, adressez-vous à vos proches et demandez leur de **vous créer un compte sur cette application ANTS.**

Il conviendra de noter et de **conserver précieusement l'identifiant et le mot de passe.**

Cette précaution facilitera les démarches ultérieures en offrant notamment un gain de temps.

S'y prendre suffisamment à l'avance: les délais peuvent être importants.

Verre et Textiles: éco-point, route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau.

Déchets verts UNIQUEMENT: aire intercommunale de Keravel (route de Ty-Croas).

Des matériaux non autorisés sont régulièrement retrouvés sur cette aire. Il serait dommage d'en limiter l'accès à cause d'incivilités.

Autres déchets: Déchetteries de St-Eloi, Plouédern

Pour tout déchet particulier (ex.: pneu...) s'adresser au préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du règlement.

Aire de St Eloi, Plouédern : 02 98 85 19 50

Horaire d'hiver (01/11 au 28/02) :

9h/12h // 14h/17h30

Horaire d'été (01/03 au 31/10) :

9h/12h // 14h/19h



I AU FIL DES RÉUNIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 10 OCTOBRE ET 5 DÉCEMBRE 2022

L'intégralité des délibérations peuvent être consultées en mairie

Réunion du 10 octobre 2022

Rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) pour la gestion des eaux pluviales urbaines :

Comme pour tout transfert de compétences, la CLECT composée de membres de toutes les communes de la Communauté a évalué financièrement les charges correspondant à cette compétence tant en matière de fonctionnement qu'en investissement. La charge pour la commune s'élève à 3 922 € par an en fonctionnement, 3 113 € par an en investissement.

La CLECT a établi un rapport qui a été présenté en Conseil et n'a donné lieu à aucune observation de la part des Conseillers municipaux.

Débat sur les orientations générales du Règlement Local de Publicité Intercommunal

La CAPLD a prescrit l'élaboration du règlement local de publicité intercommunal sur l'ensemble de son territoire.

Un diagnostic des supports publicitaires a été réalisé dans les communes, qui permettra de définir des orientations en matière de publicité et d'enseignes

afin de limiter la densité des dispositifs publicitaires, d'harmoniser le format des enseignes, réduire l'impact des dispositifs d'enseignes lumineux...

Révision des prix de vente de bois aux particuliers

Le Conseil décide de fixer les prix ainsi :

- Bois sur pied : 50 €/corde
- Bois coupé (ni ébranché, ni débité), à emporter : 90 €/corde
- Bois coupé, débité en 50 cm à emporter : 200 €/corde

Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous en mairie



Réunion du 5 décembre 2022

Allocation d'une subvention de 200 à un étudiant pour un stage à l'hôpital de Madagascar

Accord du Conseil pour l'octroi d'une somme de 200 €.

Lotissement communal Park Ar Groas :

- **Prix de vente des lots et autorisation donnée au maire et à l'adjoint à l'urbanisme pour signer les compromis et les actes de vente.**

Le Conseil fixe le prix du m² à 70 € TTC et donne les autorisations nécessaires pour la vente des terrains.

- **Participation de la commune aux divers raccordements (électrique, éclairage public, téléphone, internet) effectués par le SDEF**

Le Conseil donne son accord pour la participation financière de la commune d'un montant de 77 475 € aux travaux de raccordement du lotissement.

Si vous avez des pierres à débarrasser, la commune est preneuse. Elles serviront pour la confection des petits murets au lotissement

Numérotation des immeubles et dénomination des rues et lieux-dits

Le Conseil municipal décide :

- de poursuivre la numérotation séquentielle, numéros paires à droite et impairs à gauche.

- Concernant l'agglomération, que les voies commençant par « routes » deviennent « rues ».

- de renommer : la Route du Keff qui devient : Rue du Pors et Rue du Bois Noir

la Route de Ty Croas qui devient : Rue du Verger

- de nouvelles adresses : Traon Gouzien Izella, Landiargaz Izella, Château d'Irziry, Château de Poulbroc'h

Gestion du Bois Noir par l'ONF : coupe et vente de bois pour 2023

L'ONF propose d'entreprendre une coupe d'irrégularisation permettant un apport de lumière au sol pour assurer le renouvellement permanent du Bois noir.

L'ONF prendra en charge le suivi des travaux de coupe et de mise en vente du bois.

Audit technique des installations thermiques proposé par le SDEF

Dans le cadre d'un appel à projet, le SDEF a été retenu pour mener auprès des communes le programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique).

Le Conseil donne son accord pour une participation financière à la prise en charge d'un audit technique pour la chaudière bois de l'école publique et la VMC double flux du restaurant scolaire (240 € de participation communale sur 1 200 € HT).

Passage à la nomenclature budgétaire M 57

Le Conseil adopte la nomenclature budgétaire M 57 au 1er janvier 2023. Elle deviendra la norme pour toutes les collectivités à compter du 1er janvier 2024.

Adoption du projet de mutualisation 2022-2026 au sein de la Communauté d'Agglomération

Accord du Conseil pour poursuivre la dynamique des mutualisations enclenchée en 2015 en approfondissant les champs de coopération existants et en initiant de nouvelles pistes de réflexion.

I BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT : OUVERTURE DE 8000 PRISES



Après une première ouverture commerciale de 2 000 prises en mars dernier, la commercialisation de la fibre optique prend un nouveau tournant à Landerneau et ses environs. À partir du 30 octobre prochain, 8 000 nouveaux foyers et entreprises seront éligibles à la fibre dans 6 de nos communes : La Forest-Landerneau, Landerneau, Pencran, Plouédern, Saint-Divy et Saint-Thonan. La commune de Ploudaniel, dans la Communauté Lesneven Côte des Légendes, est également concernée.

Lancement officiel de la commercialisation le 11 octobre à Landerneau par Loïck Chesnais-Girard, Président de Mégalis et de la Région Bretagne ; Amélie Caro, élue du Département membre de la commission numérique ; et Patrick Leclerc, Président de la CAPLD et Maire de Landerneau.

Cette ouverture se conjugue à la fin des travaux de la première phase du projet Bretagne Très Haut Débit en Finistère.

A l'issue de cette première phase, 45% des prises du territoire de la Communauté d'agglomération et 80% de celles de Landerneau seront couvertes. Le Finistère sera, en fin d'année 2022, le premier des quatre départements bretons où la première phase de travaux sera terminée.

Le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas se déroule suivant trois phases :

- Phase 1 (qui se termine) : 14 000 prises (pour La Martyre Kerglouaran et Kerestec)
- Phase 2 (2020-2023) : 3 200 prises
- Phase 3 (2023-2027) : 9 000 prises (le reste de la commune de La Martyre)

Les travaux se poursuivent par ailleurs dans le reste de la région. L'objectif est de raccorder 100% des Bretonnes et des Bretons à la fibre optique d'ici 2026.

Ces opérations sont co-financées par l'Union Européenne (FEDER), l'Etat (Fonds national pour la société numérique), la Région Bretagne, le Département du Finistère et la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas.

Une prise (1 prise = 1 foyer) coûte en moyenne 1 145 €, intégralement financée par les entités citées ci-dessus. Pour les 27 000 prises à construire à l'échelle de l'intercommunalité, cela représente un investissement total de près de 31 M€, dont 8,3 M€ pris en charge par la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas. « Nous avons déjà engagé 5,5 M€. C'est le plus gros investissement de notre collectivité de ces dix dernières années », a souligné Patrick Leclerc, Président de la Communauté d'agglomération.



Comment demander son raccordement :

La première étape consiste à vérifier si le logement est éligible grâce au service disponible à l'adresse suivante : <http://www.thdbretagne.bzh/pratique/cartographie/>

> Si le logement se situe dans un immeuble collectif éligible : le raccordement à la fibre doit être validé en assemblée générale de copropriété, si cela n'a pas été fait au préalable ;

> Si le logement est une habitation individuelle éligible : il convient de contacter un fournisseur d'accès internet (Orange, Free, Bouygues, ...) pour connaître les modalités de raccordement et souscrire à une offre très haut débit.

PASSEZ SIMPLEMENT AU HAUT DÉBIT 100% BRETON !

AMIS MARTYRIENS N'ATTENDEZ PLUS LA FIBRE

N'attendez plus pour Internet
Accessible, fiable,
L'Internet Haut Débit
est immédiatement disponible

POUR ÊTRE RACCORDÉS APPELÉZ GUIPAVAS AU

02 29 611 208

XAN KOM

Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif "Cohésion Numérique des Territoires"

Fournisseur d'accès 100% Breton
www.xankom.fr

I MONOXYDE DE CARBONE



Le monoxyde de carbone est dangereux

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux : il ne se voit pas et ne sent rien.

Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène.

On a mal à la tête, envie de vomir, on est très fatigué.

On peut aussi s'évanouir ou même mourir.

Pour parler du monoxyde de carbone, on dit aussi « CO ».

D'où vient le monoxyde de carbone ?

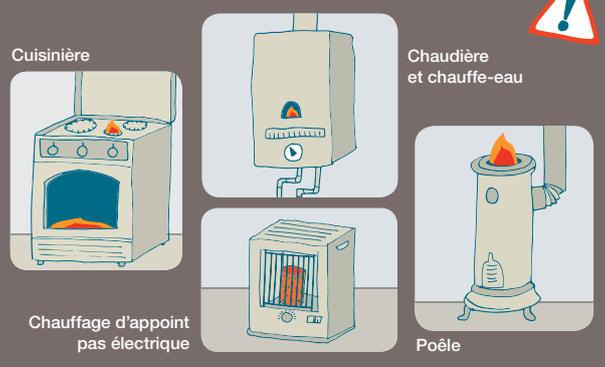
Ce gaz vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Ce gaz ne vient pas des appareils électriques.

Ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone quand ils ne marchent pas bien :

- cuisinière,
- chaudière et chauffe-eau,
- chauffage d'appoint pas électrique,
- poêle,
- cheminée.

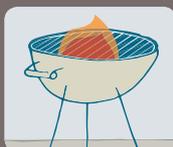
Le monoxyde de carbone vient de ces appareils



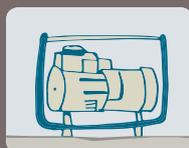
Le monoxyde de carbone vient de ces appareils



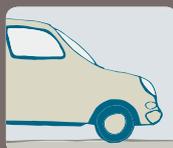
Brasero



Barbecue



Groupe électrogène



Moteur de voiture

Pour se protéger

Bien utiliser vos appareils :

- n'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, brasero, barbecue... pour vous chauffer,
- n'utilisez pas les appareils prévus pour dehors (barbecue, brasero) dans le logement,
- les groupes électrogènes s'installent en dehors du logement : pas dans le logement, ni dans la véranda, ni dans le garage, ni dans la cave.

Pour se protéger

Bien utiliser vos appareils :

- si vous utilisez un poêle à bois, n'utilisez que du bois (sans vernis et sans peinture),
- ne laissez pas votre moteur de voiture allumé dans le garage,
- utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération,
- ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.),
- aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.

En cas d'urgence

Appelez les secours :

18 : Pompiers

15 : Samu

114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)

112 : Numéro d'urgence depuis un portable

Attendez l'accord des secours avant de rentrer chez vous.



L'animation vous intéresse ! Dès 16 ans vous pouvez obtenir le BAFA !

(Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectif de mineurs ; BAFD pour les fonctions de directeur).

Afin de faciliter l'accès aux formations, une aide peut être accordée aux jeunes pour financer les frais d'inscriptions aux stages de base et d'approfondissement.

Ce dispositif est inclus dans le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé entre le Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry (SIPP), les communes de Ploudiry, La Martyre, Tréflévéné et Le Tréhou et la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère (CAF).

Le nombre de formations financées est fixé chaque année lors du vote du budget primitif. (Février 2023)

Les personnes intéressées doivent remplir un dossier de candidature.

Ce dossier est disponible au secrétariat du SIPP.

Plus d'infos :

Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry.

Tel : 02.98.25.16.52

Port : 06.70.50.96.02

syndicatplateau-ploudiry@sipp.bzh



I COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE LOCALE DU PLATEAU DE PLOUDIRY



Ploudiry - La Martyre - Loc-Eguiner - Le Tréhou - Tréflévénéz

Planning des messes et célébrations du 1^{er} trimestre 2023

Samedi 24 décembre : Veillée de Noël à Loc-Eguiner à 18h30

Dimanche 25 décembre : messe de Noël à Tréflévénéz à 10h30

Dimanche 1^{er} janvier 2023 : messe à La Martyre à 10h30

Dimanche 8 janvier : messe à Ploudiry à 10h30

Dimanche 15 janvier : messe au Tréhou à 10h30

Dimanche 22 janvier : messe à Loc-Eguiner à 10h30

Dimanche 29 janvier : messe à Tréflévénéz à 10h30

Dimanche 5 février : messe à La Martyre à 10h30

Dimanche 12 février : messe à Ploudiry à 10h30

Dimanche 19 février : messe au Tréhou à 10h30

Dimanche 26 février : messe à Loc-Eguiner à 10h30

Dimanche 5 mars : messe à Tréflévénéz à 10h30

Dimanche 12 mars : messe à La Martyre à 10h30

Dimanche 19 mars : messe à Ploudiry à 10h30

Dimanche 26 mars : messe au Tréhou à 10h30

Dimanche 2 avril : messe à Loc-Eguiner à 10h30

Dimanche 9 avril : messe à La Martyre à 10h30

* En cas de changements d'horaires, nous essaierons de vous informer par « l'Écho du plateau » ou les journaux de la semaine.

La communauté chrétienne du Plateau propose un parcours de catéchèse aux parents et enfants qui le souhaitent. Il est difficile chaque année de trouver un horaire qui convienne à tous les enfants intéressés par la catéchèse. C'est pourquoi, cette année, je propose de retrouver les enfants pendant les vacances scolaires (Toussaint, Noël, Printemps, Pâques), sous la forme de deux journées complètes de « stages ». Si nous fixons d'ores et déjà ces deux jours systématiquement en début de vacances, chacun pourra s'organiser.

Ceux qui sont intéressés pour les stages à venir peuvent s'inscrire en téléphonant au 02 98 25 16 27. (laissez un message avec vos coordonnées).

Les prochains stages de KT de 10h à 17h sont prévus les 19 et 20 décembre 22 ; les 13 et 14 février 23 ; les 17 et 18 avril 23.

A bientôt - M.-F. Cloître.



Paroisse Notre-Dame de tout remède en pays de Landerneau

Maison paroissiale 4/6 place de Saint-Houardon - 29800 Landerneau 02 98 47 92 88

Informations : dans les églises ouvertes ou sur le site du diocèse : diocèse-Quimper, puis Paroisse Notre Dame de Tout Remède en Pays de Landerneau

Permanence à la Maison Paroissiale de Ploudiry le samedi de 10h30 à 11h30 02 98 25 12 43



La bibliothèque est ouverte le mardi de 18h00 à 19h30 et le dimanche de 10h00 à 12h00.

Nous venons d'effectuer l'achat des nouveautés de la rentrée littéraire ainsi qu'un échange de 200 livres divers et variés, avec la bibliothèque du Finistère (BdF). Vous pouvez dès à présent en consulter la liste, sur le site internet de la bibliothèque www.biblio-lamartyre.fr dans lequel vous trouvez déjà toutes les informations utiles pour faire vos choix.

En novembre, nous avons effectué un « désherbage » de notre fonds (retrait des livres trop anciens ou abimés) pour permettre l'arrivée de nouveautés. De plus, une réorganisation récente de nos étagères vous offre une meilleure visibilité des ouvrages pour vous aider à faire votre choix.



L'équipe des désherbeuses & désherbeurs ! ►



Avis aux amateurs de mangas : One Piece, Naruto, Demon Slayer, My hero Academia, Spy X Family ont débarqué à la bibliothèque ... venez les découvrir ou redécouvrir !

L'équipe des bénévoles vous présente une petite sélection parmi nos dernières acquisitions. Nous vous attendons pour les emprunter !!! ... Un coup de cœur « Album Jeunesse » : « Le garçon en fleurs » ... une histoire tendre sur l'acceptation de la différence.



Bonne année 2023 et à très bientôt.

Bloavezh mat, kalz a vleuniou da gutuilh !



I ENER'GYM

Depuis le mercredi 7 septembre pour les enfants et le lundi 12 septembre pour les adultes. **Ener'gym propose 2 cours enfants et 5 cours adultes** (gym modérée, gym entretien, gym tonique, pilates et yoga de Gasquet), à la Maison du Plateau.

Les animatrices(teurs) assurent les cours avec beaucoup de plaisir et de dynamisme.

Les séances sont adaptées et accessibles à tous, chacun évolue à son rythme et dans la bonne humeur. Il n'est pas trop tard pour s'inscrire ! une séance d'essai peut être réalisée.

Garder la forme et venez vous évader avec Ener'gym...

L'assemblée Générale s'est déroulée, le mardi 6 décembre à 18h30, à la Maison du Plateau Jacqueline Tourbot et Elodie Omer ont représenté les municipalités de La Martyre et de Ploudiry Camille Vigier, kinésithérapeute et animatrice du cours de yoga de Gasquet a commencé cette AG par nous présenter un exposé très intéressant sur les activités physiques et les bienfaits du sport (recommandations de l'OMS).

Les rapports d'activité et financiers montrent que l'année s'est bien déroulée et sans arrêts sanitaires. Ener'gym a retrouvé une bonne

dynamique. Inquiétude, cependant, du bureau face au coup de l'énergie et à l'utilisation de la Maison du Plateau. A suivre dans les prochaines semaines.



Panneau Pocket, la nouvelle application de la mairie de Ploudiry, présentée par Elodie Omer.

Cette application gratuite permet d'informer de l'actualité de la commune et des associations auprès de la population communale, voire élargie à un rayon de 30km

Le bureau est inchangé :

Présidente : Anne Boulbin Le Tréhou
Vice Présidente : Dominique Ollierou : La Martyre

Trésorière : Anne-Marie Emily : Tréflévenez

Trésorière Adjointe : Monique Martin : Ploudiry

Secrétaire : Hélène Person : Ploudiry

Envie de faire plaisir ?... Pensez à la « Carte cadeau Ener'gym »

Contact : energylamartyre@gmail.com

Anne : 06 75 85 45 73

I SPPLM FOOT

RACLETTE GÉANTE



Le club de foot de la Saint Pierre Ploudiry La Martyre organise le **samedi 25 février 2023**, la 1ère édition de "La soirée raclette" à la maison du Plateau.

Les bénévoles de l'association seront aux petits soins pour vous servir charcuteries, fromages à raclette et boissons. La soirée se poursuivra en musique.



I GROUPE DES RANDONNEURS DU PLATEAU DE PLOUDIRY (GRPP)



L'assemblée générale a eu lieu dimanche 06 novembre à Loc-Éguiner devant une assistance d'environ 50 personnes.

La situation financière de l'association est saine.

Les randonnées, de 7 à 10 km, se pratiquent de 14h00 à 16h00 toutes les semaines en alternances le mardi et le jeudi ainsi que le dimanche qui suit le mardi. Une à deux fois par an, une journée marche et découverte est organisée avec Pic-Nic, au printemps, c'est Huelgoat que nous découvrirons !

Tout au long du trimestre prochain nous irons fouler les chemins de: Plouédern, Le Folgoët, Goulven, Guipavas, le lac du Drennec, Penzé et bien d'autres lieux encore propices à la marche.

Notre sortie annuelle se fera à Audierne.

Le conseil d'administration s'est réuni le mercredi 24 novembre pour l'élection du nouveau bureau.

Président : André PERSON

Secrétaire : Marie-Claire KERBRAT

Secrétaire adjoint : Gérard BRÉLIVET

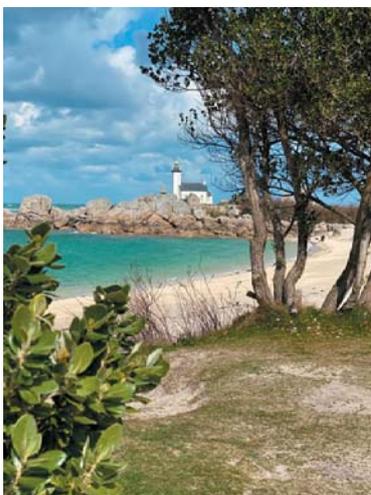
Trésorière : Marie-Françoise PONS

Membres du conseil :

Rémi BOZEC, Rémi ROPARS, Régine BONNIOU, Monique VIGOUROUX, Marie-Claude APPERY et Roland LE TOULLEC

Contact : 06 78 72 34 71

Bonne Année 2023



I UNC DU PLATEAU - "INFOS"



Depuis notre dernier bulletin d'informations, nous avons effectué plusieurs sorties et ainsi montré nos drapeaux dans la région.

Nous avons participé aux commémorations du 11 novembre dans les communes de Tréflévénez, La Martyre et Ploudiry, avec un dépôt de gerbe aux monuments aux morts, en présence des Maires. Le dimanche 13 novembre, nous avons assisté à la messe de commémoration à Loc-Éguiner, à l'issue de laquelle un dépôt de gerbe a été effectué. La Marseillaise fut ensuite entonnée par les élèves de l'école St Joseph de La Martyre auxquels un diplôme de satisfaction a été remis. Un pot de l'amitié a été offert par la municipalité après cette manifestation.

Le vendredi 25 novembre, sur invitation de la brigade de gendarmerie de Landerneau, nous avons participé à la cérémonie de Ste Geneviève, patronne des gendarmes, à Plouédern.

Le lundi 05 décembre, à l'invitation de l'ONAC-VG, nous nous sommes rendus au mémorial AFN de Pleyben pour rendre hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



Loc-Éguiner, dépôt de gerbe, 13 novembre 2022



Loc-Éguiner, La Marseillaise, 13 novembre 2022



Pleyben, 05 décembre 2022

Bonne et heureuse année 2023 – Kenavo da vloaz !

LE CLUB DES BRUYÈRES DE LA MARTYRE - TRÉFLÉVÉNEZ



Le samedi 10 décembre, les adhérents du club des Bruyères se sont réunis en Assemblée générale à la Maison Pierre Abégüilé.



Avec ses 42 adhérents, le club assure toujours l'animation pour une majorité d'aînés qui se félicitent de l'arrivée de quelques plus jeunes, pour assurer la relève. Il n'y a pas d'âge (et pas de date) pour adhérer au club et profiter des activités de groupe : marche, pétanque, jeux de société et café convivial du jeudi, sans compter les repas et les sorties en car.

C'est ainsi qu'une quarantaine de personnes, accompagnées des maires de La Martyre et Tréflévénez se sont retrouvées à midi au restaurant l'auberge'in à Ty-Croas pour un repas chaleureux.

Vu la température extérieure (moins cinq degrés au pied des Monts d'Arrée), il fallait se réchauffer, et c'est en chantant et en applaudissant que nous avons fini par nous débarrasser de nos écharpes (avec, aussi, un bon feu ronflant dans la cheminée...)

Les Trois membres sortants du conseil d'administration, ont été réélus à l'unanimité à mains levées (pas de vote contre et pas d'abstention...) Marie-Françoise Morizur, Françoise Vaillant et Henri Toullec, reprennent, donc, leur poste.

Les activités à venir pour 2023, ne sont pas encore toutes datées, en particulier les concours organisés par la fédération de « Générations Mouvement » du Finistère. Cependant nous pouvons déjà noter :

Le Jeudi 5 janvier 2023 : galette des rois à la Maison du Plateau.

Le jeudi 27 avril : Concours interne de pétanque avec repas au Keff.

Le jeudi 6 juillet : le club se déplace à Tréflévénez.

Le jeudi 3 août, le club sera à Tréflévénez avec un goûter amélioré

Du 20 au 24 août : participation des adhérents au « Paris-Brest-Paris ».

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2023 À TOUS ET À CHACUN.

I LE PLATEAU EN FOLIE



Après 2 ans d'absence, la soirée Crêpes du Plateau en Folie revient le samedi 28 janvier 2023 à 19h à la maison du plateau de La Martyre.

Tarif d'entrée : 10 € adulte et 5 € pour les 5-10ans.

Des nouveautés pour cette reprise :

- paiement par carte bancaire (mais n'oubliez pas le liquide et/ou le chèque au cas où),

- vraies assiettes et couverts pour le repas (assiettes récupérées sur le Plateau grâce à vous. Encore merci).

Un jeu sera proposé au 5-10 ans avec une tenue de schtroumpf enfant à gagner. Les résultats seront proclamés vers 22h.

Souvenez-vous, le samedi 7 mars 2020, l'association du Carnaval de la lune étoilée organisait le rassemblement de schtroumpfs à Landerneau pour tenter de battre le record. L'objectif a été atteint avec la présence de **3549** schtroumpfs et validé par un huissier. Malheureusement le record n'a pas été homologué par le Guinness book.



C'est pourquoi, le rassemblement des schtroumpfs à Landerneau revient le **samedi 25 mars 2023**.

Comme lors de la 1ère édition, une photo des schtroumpfs du Plateau sera tirée à La Martyre.

En espérant être encore plus nombreux



Le Plateau en Folie vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

Dimanche 1^{er} janvier à 9h30 : messe à La Martyre

Samedi 7 janvier à 11h00 : cérémonie des vœux au restaurant scolaire

Mercredi 11 janvier de 10h00 à 12h30 : broyage des sapins de Noël sur le parking de la Maison du Plateau

Samedi 28 janvier de 9h00 à 12h00 : distribution des plaques de numérotation des maisons en mairie

Samedi 28 janvier à 19h00 : soirée crêpes à la Maison du Plateau organisée par le Plateau en folie

Dimanche 5 février à 10h30 : messe à La Martyre

Samedi 25 février à 19h00 : raclette géante à la Maison du Plateau organisée par la St Pierre Ploudiry La Martyre Football

Dimanche 12 mars à 10h30 : messe à La Martyre

Samedi 25 mars : rassemblement des schtroumps à Landerneau

Dimanche 9 avril à 10h30 : messe à La Martyre

2023

calendrier

| | | |
|---|--|--|
| ZONE A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers | ZONE B Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg | ZONE C Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles |
|---|--|--|

| JANVIER 2023 | FÉVRIER | MARS | AVRIL |
|-----------------------|--------------------|---------------------|----------------------|
| 1 D Jour de l'An | 1 M Ella | 1 M Aubin | 1 S Hugues |
| 2 L Epiphanie | 2 J Présentation | 2 J Charles le B. | 2 D Sandrine |
| 3 M Geneviève | 3 V Blaise | 3 V Guénoles | 3 L Richard |
| 4 M Odilon 01 | 4 S Véronique | 4 S Casimir | 4 M Isidore 14 |
| 5 J Edouard | 5 D Agathe ○ | 5 D Olive | 5 M Irène |
| 6 V Mélaïne | 6 L Gaston | 6 L Colette | 6 J Marcellin ○ |
| 7 S Raymond ○ | 7 M Eugénie | 7 M Félicité ○ | 7 V J.-B. de la S. |
| 8 D Lucien | 8 M Jacqueline 06 | 8 M Jean de Dieu 10 | 8 S Julie |
| 9 L Alix | 9 J Apolline | 9 J Françoise | 9 D Pâques |
| 10 M Guillaume | 10 V Arnaud | 10 V Vivien | 10 L Lundi de Pâques |
| 11 M Pauline 02 | 11 S N.-D. Lourdes | 11 S Rosine | 11 M Stanislas |
| 12 J Tatiana | 12 D Félix | 12 D Justine | 12 M Jules 15 |
| 13 V Yvette | 13 L Béatrice | 13 L Rodrigue | 13 J Ida |
| 14 S Nina | 14 M Valentin | 14 M Mathilde | 14 V Maxime |
| 15 D Rémi | 15 M Claude 07 | 15 M Louise 11 | 15 S Paternine |
| 16 L Marcel | 16 J Julienne | 16 J Bénédicte | 16 D Benoît-Joseph |
| 17 M Roseline | 17 V Alexis | 17 V Patrice | 17 L Anicet |
| 18 M Prisca 03 | 18 S Bernadette | 18 S Cyrille | 18 M Parfait 16 |
| 19 J Marius | 19 D Gabin | 19 D Joseph | 19 M Emma |
| 20 V Sébastien | 20 L Aimée ● | 20 L Herbert | 20 J Odette ● |
| 21 S Agnès ● | 21 M Damien | 21 M Clémence ● | 21 V Anselme |
| 22 D Vincent | 22 M Isabelle 08 | 22 M Léa 12 | 22 S Alexandre |
| 23 L Barnard | 23 J Lazare | 23 J Victorien | 23 D Georges |
| 24 M Fr. de Sales | 24 V Modeste | 24 V Cath. de Suède | 24 L Fidèle |
| 25 M Conv. S. Paul 04 | 25 S Roméo | 25 S Annonciation | 25 M Marc 17 |
| 26 J Paule | 26 D Nestor | 26 D Larissa | 26 M Alida |
| 27 V Angèle | 27 L Honorine | 27 L Habib | 27 J Zita |
| 28 S Th. d'Aquin | 28 M Romain 09 | 28 M Gontran | 28 V Valérie |
| 29 D Gildas | | 29 M Gwladys 13 | 29 S Cath. de Si. |
| 30 L Martine | | 30 J Amédée | 30 D Robert |
| 31 M Marcelle 05 | | 31 V Benjamin | |



Joyeux
Noël
2022



Nedeleg
Laouen
2022

